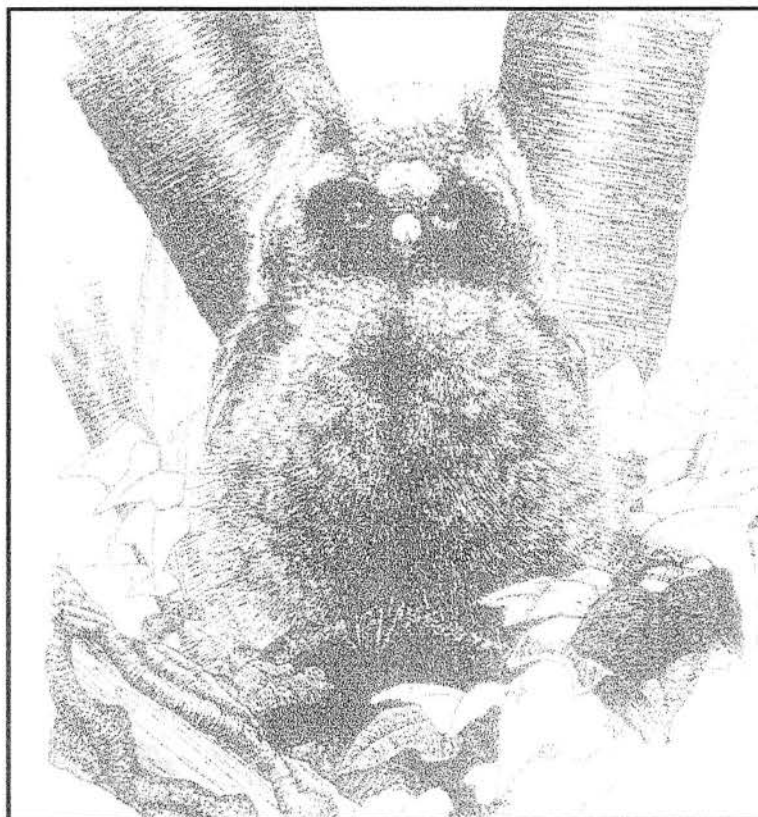




Dessin de Ph. Pondaven

APPROCHE SUR UNE POPULATION DE RAPACES NOCTURNES**CIRCONSCRITE PAR UN CARRE DE 10 X 10 KILOMETRES****REFERENCE ALPHANUMERIQUE : F08 – LA MARTYRE**

Par Didier CLECH

0107

INTRODUCTION

La dynamique créée par le lancement d'une nouvelle enquête « Atlas » a permis aux ornithologues brestois, déjà impliqués dans la recherche des rapaces nocturnes, d'aller explorer d'autres pistes que celles empruntées jusque là. La volonté d'obtenir notamment quelques données « quantitatives » a débouché sur la mise en place d'une étude, en 2005, sur deux carrés de 10 km x 10 km : le carré de Coat Méal E05 et celui de la Martyre F08.

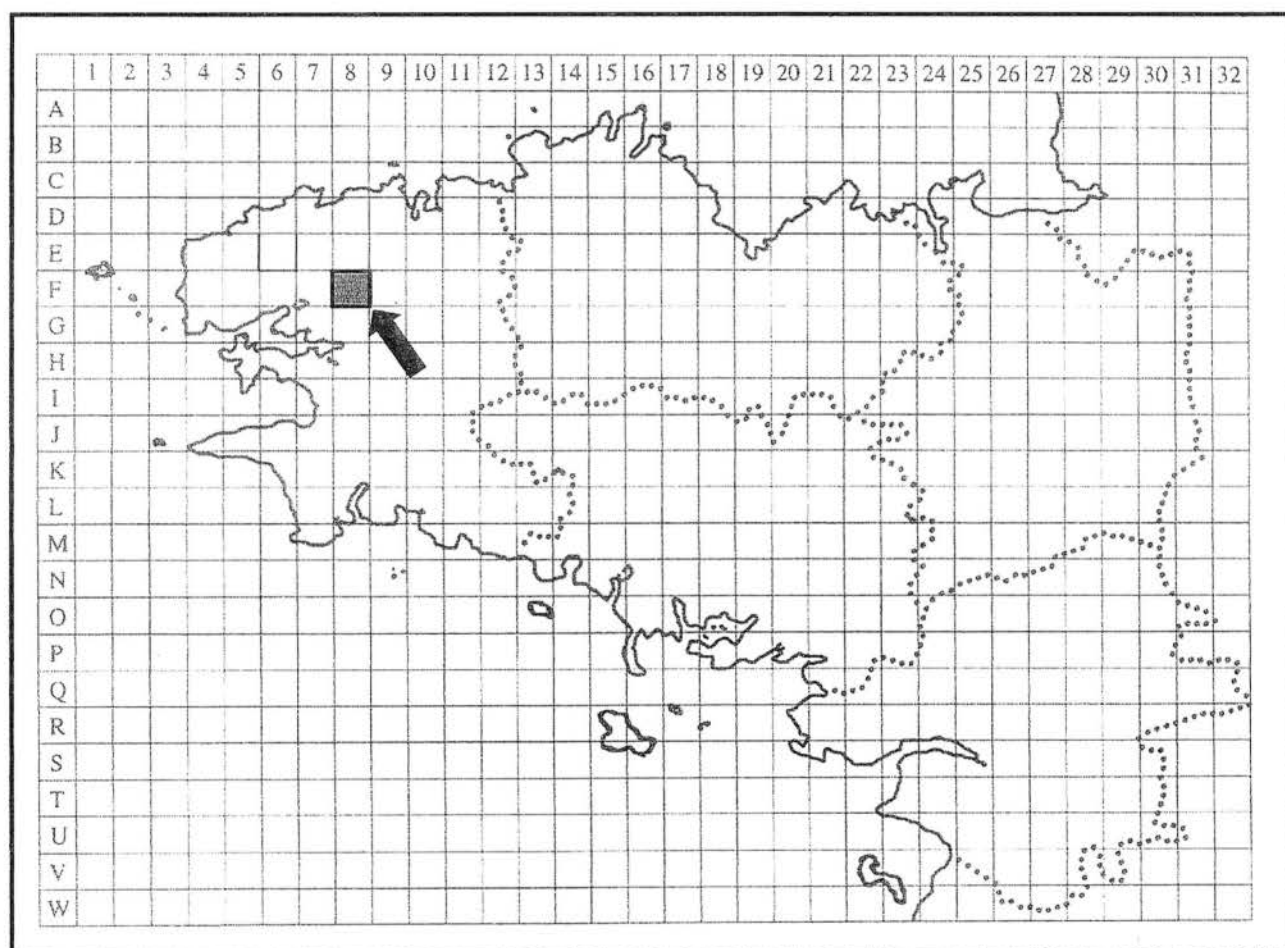
J'ai choisi de présenter le travail mené sur ce dernier carré car, plus complet, en raison notamment d'une prospection de jour et d'une recherche « exhaustive » des jeunes du Hibou moyen-duc, il permet d'obtenir un regard plus affiné sur l'ensemble des rapaces nocturnes occupant ce carré.

PRESENTATION DU CARRE U.T.M « LA MARTYRE », F08 (FIG. 1).

Située dans le nord-ouest du Finistère, la zone étudiée s'inscrit sur de nombreuses communes : La Martyre, et Tréflévénez dans leur intégralité et Irvillac, La Roche-Maurice, le Tréhou, Loc-Eguiner, Ploudiry, Saint-Urbain, Sizain de manière partielle.

Ces communes rurales sont situées sur le flan ouest des Monts d'Arrée. L'élevage bovin est dominant et les prairies sont donc nombreuses. On y trouve aussi des céréales et des cultures de pommes de terre. Des bois de faible superficie et des bosquets sont répartis sur toute la surface délimitée par le carré 10 km x 10 km. Ce secteur est touché par une désertification certaine, de nombreuses fermes sont abandonnées. La population humaine est peu importante : la densité est de 28 habitants au km² (moyenne du Finistère : 121h / km²) (Le Petit Larousse, 1998)

FIG. 1.- LOCALISATION DE LA ZONE ETUDIEE.



PROTOCOLE DE L'ENQUETE.

C'est le protocole de prospection de la Chevêche d'Athéna qui a été adopté dans un premier temps. Il consiste, à partir de points préalablement situés sur une carte, à émettre le chant d'un mâle de cette espèce par le procédé de la repasse au magnétophone. L'espèce étant territoriale, l'éventuel « propriétaire » du secteur manifeste sa présence par une réponse. Cette technique permet de repérer 80% (EXO & HENNES, 1978) des mâles chanteurs d'un secteur (en 2 passages). Nous n'avons effectué qu'un seul passage.

La Chouette hulotte répond aussi très bien à cette sollicitation. Nous pouvons aussi repérer la présence de l'Effraie des clochers sans que l'on sache s'il s'agit d'une réponse au chant ou tout simplement de l'émission spontanée d'un oiseau en chasse. Pour le Hibou moyen-duc, dont le chant a une faible portée, cette technique n'est pas très adaptée.

Nous avons effectué 100 points d'écoute, soit 1 par km².

Pour palier aux manques du précédent protocole, j'ai effectué un porte à porte (ou ferme à ferme...) « systématique » afin d'obtenir des habitants des renseignements concernant l'Effraie des clochers voire la Chevêche d'Athéna. J'ai repris ici une technique qui m'a donné de bons résultats dans le Haut-Léon.

Afin d'obtenir des éléments pour le Hibou moyen-duc, des écoutes sur près de 100 points ont été effectuées de fin mai à fin juin. L'essentiel des prospections nocturnes a été mené lors de soirées bénéficiant de bonnes conditions météorologiques.

Lors de l'enquête « Atlas » précédente, couvrant la période 1980-1985, la Chevêche d'Athéna et le Hibou moyen-duc n'étaient pas repérés sur la carte, alors que la Chouette hulotte et l'Effraie des clochers avaient permis d'obtenir des indices de présence (G.O.B., 1997).

LES RESULTATS ESPECE PAR ESPECE

Chevêche d'Athéna *Athene noctua*



Dessin de J. Garoche

Aucune présence n'a été notée. Le protocole lui était pourtant complètement adapté. Cependant, un seul passage a eu lieu et un nombre de points proche de 120 (soit un point d'écoute pour 0.70 km²) auraient permis d'affiner encore la prospection. La prospection de jour et les contacts noués auprès de la population locale ne m'ont pas permis d'en savoir plus. Il est étonnant de voir que cette espèce, dont on ne peut exclure qu'elle soit présente en tout petit nombre, est parfaitement inconnue des habitants de ces communes. Cet élément est particulièrement intéressant lorsqu'on le met en parallèle avec les résultats obtenus, par la même technique, sur les carrés alphanumériques situés au nord de celui-ci.

Une consultation des archives permet de relever des données en 1970, 1972, 1973 et 1974 sur la commune du Tréhou, mais en dehors ou en limite de ce carré. En 1974, un chanteur est entendu sur la Martyre alors que l'espèce est observée à Ploudiry (GOB - ARVRAN).

Chouette hulotte *Strix aluco* (Fig. 2)

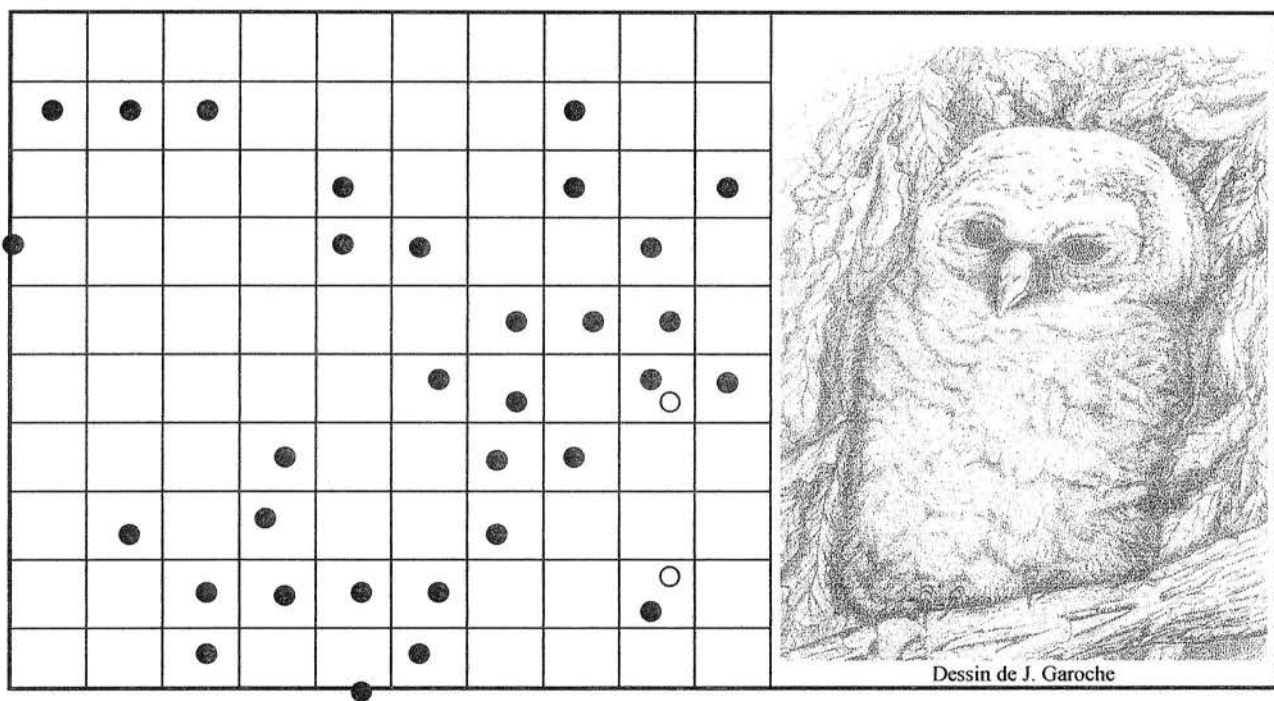
Les résultats obtenus l'ont été par une prospection nocturne, en février-avril, à partir de l'émission d'un chant de mâle de Chevêche d'Athéna.

Cette espèce est particulièrement présente sur ce carré. 30 sites avec mâles chanteurs ont été repérés, auxquels on peut ajouter 3 autres chanteurs en limite de carré ainsi que 2 sites douteux (risque de déplacement des oiseaux). 2 chanteurs, probablement à l'extérieur du carré, ont aussi été entendus (mais non retenus ici).

Nous pouvons retenir le chiffre de 33 (+2 ?) chanteurs. La répartition des chanteurs est assez homogène. On remarque cependant une large zone « dépeuplée » à l'ouest du carré.

Des jeunes sont repérés dès le 3 avril.

FIG. 2.- CARTOGRAPHIE DES INDICES OBTENUS POUR LA CHOUETTE HULOTTE.



Présence certaine ●

Présence possible ○

Les points ont été placés de façon aléatoire sur les carrés concernés

Effraie des clochers *Tyto alba* (Fig. 3)

La prospection nocturne est très aléatoire pour une telle espèce. Il convenait d'adopter une technique différente avec la recherche d'indices de présence dans les différents sites possibles.

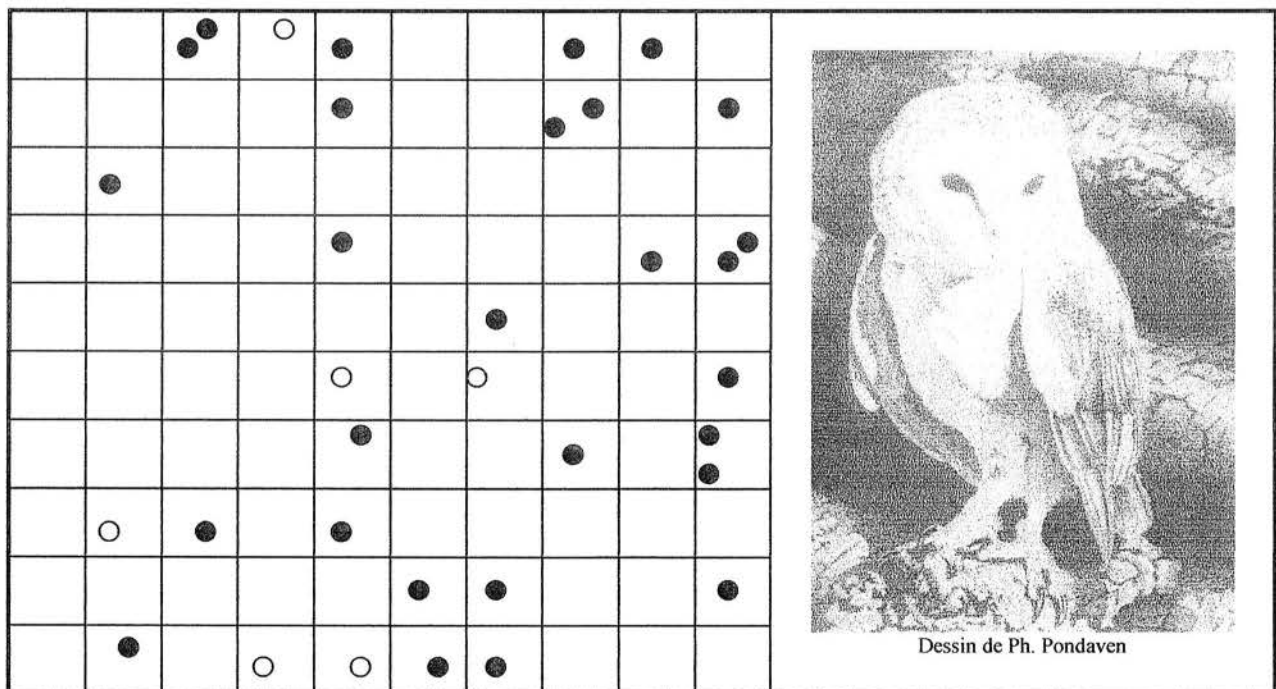
6 bourgs sont présents sur ce carré et n'ont pas donné lieu à une recherche diurne et aucune église n'a été prospectée. Une comptabilité des lieux-dits permet d'en relever environ 240. Ils correspondent bien sûr à des hameaux de taille très différente. Certains de ces lieux-dits ne présentent pas de sites potentiels et n'ont donc pas été prospectés. D'autres sont abandonnés et, en dehors de la présence d'éventuelles pelotes, je n'ai pu bénéficier d'informations circonstanciées. J'ai pris contact avec au moins une personne de 173 lieux-dits, soit environ 6 journées de prospection. Pour les hameaux plus importants le nombre de contacts était plus élevé. De cette manière on peut estimer que 70% environ des lieux habités (hors bourgs et églises) ont fait l'objet d'une prospection

Cette méthode diurne a permis de localiser 20 sites occupés, 6 sites où un doute demeure et 6 sites anciennement occupés (non retenus dans cette étude).

Les prospections nocturnes de février-avril ont permis de repérer 12 secteurs occupés. Il est intéressant de noter que 5 d'entre-eux avaient déjà été repérés lors de la prospection diurne. La prospection « moyen-duc », en mai-juin, m'a permis de repérer 2 nichées dont une sur un nouveau site. La répartition est globalement homogène avec, comme pour la Chouette hulotte, une large zone clairsemée à l'ouest. Il est cependant intéressant de constater que les cartes de répartition de ces deux espèces sont complémentaires (seuls, 9 carrés 1 x 1 km sont occupés par les 2 espèces).

On peut donc retenir 28 (+ 6 ?) sites occupés. Cette évaluation, qui constitue une valeur « plancher », en raison d'une prospection non exhaustive, pourra sans doute surprendre. Cette espèce bénéficie cependant d'un grand nombre de sites de nidification en raison de l'état d'abandon d'un grand nombre de fermes, alors que l'environnement agricole lui est aussi globalement favorable...

FIG. 3.- CARTOGRAPHIE DES INDICES OBTENUS POUR L'EFFRAIE DES CLOCHERS



Présence certaine ●

Présence possible ○

Les points ont été placés de façon aléatoire sur les carrés concernés

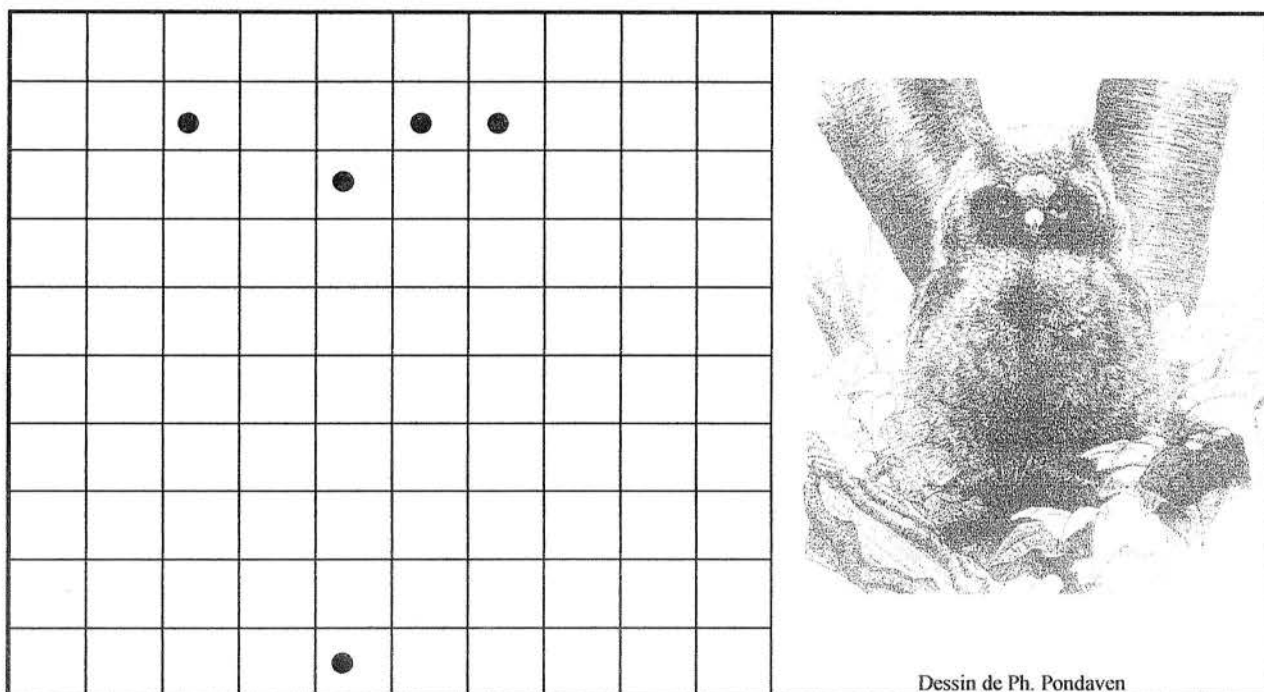
Dessin de Ph. Pondaven

Hibou moyen-duc *Asio otus* (Fig. 4)

Le repérage des jeunes près des nids et surtout les cris qu'ils émettent à partir de mi-mai ont constitué l'unique source des informations. Cependant, un chasseur m'a évoqué la présence d'un dortoir hivernal sur le Tréhou.

5 sites ont été repérés ce qui est faible en comparaison des résultats obtenus pour l'Effraie des clochers ou la Chouette hulotte. Faible parce qu'*a priori* le milieu semble taillé pour lui, mais aussi pour une année, 2005, où l'espèce a été très présente par ailleurs. Cette recherche nous permet cependant de confirmer la nidification certaine sur un carré qui ne bénéficiait d'aucune mention en 80-85 (G.O.B., 1997).

FIG. 4.- CARTOGRAPHIE DES INDICES OBTENUS POUR LE HIBOU MOYEN-DUC



Présence certaine ●
Présence possible ○

Les points ont été placés de façon aléatoire sur les carrés concernés

CONCLUSION

A ma connaissance, jamais jusqu'à présent, une telle évaluation chiffrée des rapaces nocturnes n'avait été proposée en Bretagne. Les résultats pourront surprendre. L'état de la population de la Chevêche d'Athéna est bien relictuel dans ce secteur de l'ouest des Monts d'Arrée qui présente au contraire une solide population de Chouette Hulotte et, plus discrète, mais sans doute aussi nombreuse, d'Effraie des clochers. Les couples de Hibou moyen-duc comptabilisés en 2005 sont au nombre de 5 situés principalement dans le nord du carré. L'ouest de la carte semble moins fréquenté à la fois par l'Effraie des clochers et par la Chouette hulotte sans qu'une raison particulière puisse le justifier...

Il convient d'être prudent dans l'analyse de ces résultats, toute extrapolation pouvant être dangereuse car ne tenant pas compte de la diversité des milieux. Les résultats obtenus sont valables pour ce carré F08 et seulement celui-ci. Seules, d'autres enquêtes, menées sur d'autres carrés U.T.M et utilisant ce même protocole, permettront d'affiner notre connaissance des populations de rapaces nocturnes de notre région.

BIBLIOGRAPHIE**AR VRAN**

Collection complète.

EXO (K.- M &t HENNES (R.) (1978) .-Empfehlungen zur Methodik von Siedlungsdichte-Untersuchungen an Steinkauz (*Athene noctua*). Vogelwelt 99 : 137-141**G.O.B. (1997) .-**

Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985. Brest, 292 p.

REMERCIEMENTS

La présente note a pour origine le dynamisme de quelques collègues brestois du Groupe Ornithologique Breton. Je tiens notamment à remercier Yvon LE CORRE et Olivier QUIVIGER, qui ne sont pas pour rien dans la réalisation de cette enquête, pour leur participation à plusieurs soirées d'écoute. Je tiens aussi à remercier Pierre LÉON pour sa connaissance de ce secteur et pour sa participation à la prospection nocturne à laquelle ont aussi participé Brigitte BESSE et Franz BARRAULT.

Remerciements à Jacques GAROCHE pour les corrections et pour la mise en valeur.

Didier CLEC'H
18 rue Edouard Vaillant

29 200 BREST